

# Fondation pour la Solidarité

## FICHE – PARTENARIAT

### 1. Le partenariat

*La question n° 1 doit permettre d'expliquer ce qu'est votre partenariat de façon concrète et qu'est-ce qui vous a poussé à nouer ce partenariat.*

**Comment définiriez-vous votre partenariat ?** : L'accord amical entre l'Association et d'autres institutions publiques dans le but de faciliter l'accès au marché du travail en Asturies des groupes objets, c'est à dire : principalement les immigrés et aussi les prisonniers avec autorisations de sorties.

**Quels sont les acteurs du partenariat ?** : Les membres de notre association ainsi que ceux qui nous offrent le travail. Les institutions publiques ou privées qui dirigent les immigrés vers les membres de l'Association. Notamment : Cáritas, Cruz Roja, Conseil Municipal de l'Immigration de la Mairie de Oviedo, Conseil Municipal du logement et du Bien-être Social du Gouvernement d'Asturies, Albergue Canomata, Hôpital de Oviedo (les collaborateurs sociaux de ce dernier) et les Institutions pénitentiaires d'Oviedo.

**Quelle est la date du début du partenariat ?** : Depuis la fondation de l'Association 1998

**Quelle est la fin prévue du partenariat ?** : Vu la croissante arrivée d'immigrants, il a été prévu de continuer le projet de façon indéterminée.

**Pourquoi avez-vous lancé ce partenariat ?** : Pour répondre à la nécessité de trouver un travail de la part de nos usagers.

**Comment avez-vous lancé ce partenariat ?** : De façon informelle, l'Association et les autres partenaires ont commencé à couvrir des nécessités d'aide de la population objet à cause de l'excès de travail qu'avaient des bénévoles de l'association et autres entités. Après, avec le bouche à oreille cela a été étendu.

**Expliquez la mise en œuvre de votre partenariat ?** : Les institutions publiques ou privées dirigent les immigrés vers nos centres d'accueil, et nous essayons de les aider à trouver leur milieu de vie en général, ainsi que leur accès au marché du travail.

**Avez-vous un budget de fonctionnement pour votre partenariat ?** : Non

**Avez-vous eu des soutiens publics ou/et privés pour votre partenariat ?** : Oui. Nous recevons un appui financier des institutions suivantes : Caja Astún et la Caixa comme soutien

PROJET B3 – 4000  
66, Rue Coenraets  
B – 1060 Bruxelles  
Tél. : 00/ 322/535.06.82  
Gsm : 00/32/476.918.274

# Fondation pour la Solidarité

financier privé. Comme appui financier public, nous recevons de l'argent des Conseils Municipaux de l'Immigration et du Bien-être Social et du logement de la Mairie de Oviedo.

**Combien de personnes travaillent sur ce partenariat ?** : 2 personnes engagées, un nombre variable de volontaires, dans un nombre approximatif de 15 pour le cas de l'Association Église Évangélique.

**Combien de personnes sont concernées par ce partenariat ?** : Les nombres des personnes concernées sont indéterminés et dépendent des personnes qui dirigent les immigrés vers les membres des entités concernées.

**Avez-vous mis des procédures de contrôle pour l'évaluation du partenariat ?** : Oui. Ceux-ci sont principalement donnés sous forme de réunions périodiques entre les partenaires du partenariat afin d'évaluer les réalisations et les échecs atteints.

**Y a-t-il d'autres données significatives à relever et non couvertes pas les questions précédentes et qui sont importantes (oui ou non et expliquer si nécessaire) ?** : Dans notre association ils ont une attention intégrale aux immigrés et prisonniers dans des autorisations carcérales, jusqu'à ce qu'ils puissent résoudre leur situation.

## 2. Identités de l'initiateur du projet de partenariat

*La question n°2 doit permettre de donner l'identité de celui qui a eu l'idée de lancer ce partenariat, de celui qui a eu le rôle moteur au départ.*

Nom et Prénoms : Juan José Sánchez Fernández  
Adresse : Carretera General 16. Figaredo.33683 MIERES ASTURIAS  
Teléfono : 985.426.217  
E-mail : Manosextendidas@hotmail.com

## 3. Identités des partenaires du partenariat

*La question n°3 doit permettre de donner l'identité de ceux qui ont accepté, sur proposition de l'initiateur, de se lancer dans le partenariat. L'idée de base qui sous-tend cette différence entre l'initiateur du projet de partenariat, d'un côté, et, de l'autre côté, les autres partenaires*

Un groupe d'amis appartenant à l'Eglise Evangélique, en effectuant des visites périodiques à la prison ils ont vu la nécessité pour que les internes puissent avoir un emplacement où résider dans les autorisations carcérales, puisque certains ne pouvaient jouir de lui à cause du manque d'un lieu adéquat, ou être étrangers. Avec l'arrivée d'immigrés on a essayé aussi de couvrir ce besoin. D'un autre côté, les partenaires du projet sont ceux indiqués à la question 1, c'est à dire : Caritas, Cruz Roja, Conseil Municipal de l'Immigration de la Mairie de Oviedo, Conseil Municipal du logement et du Bien-être Social du Gouvernement d'Asturies, les Institutions pénitentiaires de la ville, l'Albergue Canomata et les collaborateurs sociaux de l'Hôpital de Oviedo. En outre, évidemment une scierie de Mieres et une ferme d'élevage de la même ville

PROJET B3 – 4000  
66, Rue Coenraets  
B – 1060 Bruxelles  
Tél. : 00/ 322/535.06.82  
Gsm : 00/32/476.918.274

# Fondation pour la Solidarité

à fin de favoriser l'insertion au travail principalement des immigrés qui viennent dans notre centre, ainsi que dans certains cas, bien que cela soit moins fréquent, des prisonniers.

## 4. Secteur d'activités de l'initiateur du projet de partenariat

*La question n°4 doit permettre de voir dans quel secteur d'activités économiques et sociales évolue l'initiateur du projet de partenariat.*

**Primaire / secondaire / tertiaire (Soulignez et spécifiez) :** Pasteur de l'Eglise Evangélique

**Y a-t-il d'autres données significatives à relever et non couvertes pas la question précédente et qui sont importantes à dire (oui ou non et expliquer) ? :** Non

## 5. Secteur d'activités des partenaires du partenariat

*La question n°5 doit permettre de voir dans quel secteur d'activités économiques et sociales évoluent les autres partenaires du projet de partenariat.*

**Primaire/ secondaire/ tertiaire (Soulignez et spécifiez) :** Membres des Eglises du Conseil Evangélique d'Asturies, amis et sympathisants du projet.

**Y a-t-il d'autres données significatives à relever et non couvertes pas la question précédente et qui sont importantes à dire (oui ou non et expliquer) ? :** Ce sont des professionnels de différents domaines et des maîtresses de maison.

## 6. Particularités de l'initiateur du projet de partenariat

*La question n°6 doit permettre de voir si des données étrangères ou contextuelles au lancement du partenariat et à sa mise en œuvre - situation économique et financière, situation de l'emploi, situation géographique – ont eu une influence pour le lancement et la mise en œuvre du projet de partenariat pour et par l'initiateur du projet*

Le projet est apparu pour donner couverture à la nécessité détectée. Au début il a été financé par les fondateurs.

**Pensez-vous que la situation économique et financière de départ de votre organisation a-t-elle influencé votre décision de faire ce partenariat ? :** Oui. Puisque l'Association ne pourra faire face seule aux dépenses et aux nécessités de l'ensemble du projet.

**Avez-vous des subventions ? Et lesquelles ? :** Les conseils municipaux de la Principauté d'Asturies, les entités bancaires et les mairies.

# Fondation pour la Solidarité

**Pensez-vous que l'octroi de subventions est un facteur important pour le fonctionnement de votre organisation ?** : Oui pour le fonctionnement de l'Association et l'élan de ses activités.

**Pensez-vous que l'octroi de subventions est un facteur important pour le lancement et la mise en œuvre de votre projet de partenariat ?** : Oui

**Pensez-vous que les caractéristiques de votre organisation en matière d'emploi – nombre de personnes employées, la nationalité, la tranche d'âge, le sexe, le statut des employés – ont eu une influence pour le lancement et la mise en œuvre de votre projet de partenariat ?** : Oui

**Donnez les caractéristiques de votre organisation en terme de nombre de personnes employées, de nationalité, de tranche d'âge, de sexe, de statut des employés** : le profil des membres accueillis est : environ de 25-30 ans. Le pourcentage le plus élevé vient des pays de l'Est. Quant aux personnes engagées dans l'organisation, ils sont deux, un homme et une femme de 51 et 52 ans respectivement et espagnols.

**Pensez-vous que l'implantation géographique de votre organisation - zone urbaine ou rurale, zone à faible ou forte concentration humaine ou à forte ou faible concentration d'immigrés - a eu une influence pour le lancement et la mise en œuvre de votre projet de partenariat ?** : Si cela influence. De ce fait, l'insertion au travail des immigrants est la base du projet.

**Donnez les caractéristiques géographiques de votre organisation en fonction de son implantation en zone urbaine ou rurale, en zone à faible ou forte concentration humaine ou à forte ou faible concentration d'immigrés** :

Oviedo, capitale de la Principauté d'Asturies, où se trouve la grande majorité des Conseils Municipaux, Services et Facultés Universitaires, le niveau socioculturel est élevé, et un secteur des services vaste. Mais exempt de travail pour le secteur de l'immigration.

Mieres. Zone minière, actuellement en grande crise du travail, niveau socioculturel moyen et niveau économique en baisse à cause de la fermeture de la quasi-totalité des mines, sa source de travail et de recettes.

Population très vieillie, peu de jeunes et d'enfants. Zone très frappée par la baisse démographique en abandonnant la zone après la retraite anticipée.

## **7. L'environnement socio-politique de l'initiateur du projet de partenariat**

*La question n°7 doit permettre de voir si des éléments de l'environnement socio-politique de l'initiateur du projet de partenariat favorisent et incitent au développement de projet de*

PROJET B3 – 4000  
66, Rue Coenraets  
B – 1060 Bruxelles  
Tél. : 00/ 322/535.06.82  
Gsm : 00/32/476.918.274

# Fondation pour la Solidarité

*partenariat en matière d'intégration des populations immigrées et de lutte contre les discriminations négatives. La question n°7 a une visée large et générale.*

**A votre avis, pensez-vous qu'il existe des conditions d'accès au marché du travail ? Et lesquelles ?** : Non. On ne donne pas des conditions justes d'accès au marché du travail de la part de nos membres principalement, immigrants, car la majorité n'a pas de papiers et ce manque de reconnaissance juridique de sa situation dans le pays, complique en grande mesure son insertion au travail.

**Ces conditions d'accès au marché du travail ont-elles influencées votre projet de partenariat ?** : Elles sont déterminantes.

**Existe-t-il un cadre légal national ou régional ou local pour la lutte contre les discriminations négatives ?** : Oui. Régional : le Plan d'Inclusion Sociale du Conseil Municipal du Logement et du Bien-être social du Gouvernement Régional d'Asturies. Ce plan est valide jusqu'en 2004, bien que de fait, il n'ait été jamais appliqué.

**Avez – vous eu recours à ce cadre légal de lutte contre les discriminations négatives pour lancer et financer votre projet de partenariat ?** : Si à travers de l'obtention de subventions.

**Existe-t-il un cadre légal ou régional ou local favorisant l'intégration des populations immigrées ?** : Oui, principalement régional comme il a été antérieurement exposé.

**Avez-vous eu recours à ce cadre légal favorisant l'intégration des populations immigrées pour lancer et financer votre projet de partenariat ?** : Oui

**Y a-t-il eu des raisons politiques, sociales, culturelles ou médiatiques qui vous ont poussé à lancer ce projet de partenariat ?** : Oui. Sociales pour une meilleure intégration de la population objet du projet, c'est à dire : principalement les immigrants et moins fréquemment les prisonniers avec autorisations.

**Avez-vous développé une politique de responsabilité sociale ?** : Oui

**Qu'est-ce que vous entendez par politique de responsabilité sociale** : Etre coordonné avec d'autres institutions et ONGS. Afin d'aider ce groupe en plus d'informer et de divulguer les caractéristiques d'autres pays et de cultures pour que la société les connaisse.

**Avez-vous développé un label social, un code de bonne conduite, des bilans sociaux, une politique en faveur de l'égalité de genre ?** : Non

**Participez-vous à des programmes d'intérêt social et économique au plan européen, national, régional, local ?** : Oui. A travers de programmes régionaux. L'association collabore en réseau de ONGS, dans le plan de Salaire Social, entre d'autres initiatives.

# Fondation pour la Solidarité

**Vos partenaires au projet de partenariat bénéficient-ils d'un autre environnement socio-politique autre que le vôtre ?** : Oui, car la majorité d'elles sont religieuses, elles peuvent avoir plus de subventions.

**Vos partenaires au projet de partenariat ont-ils développé une politique de responsabilité sociale ?** : Oui

**Vos partenaires au projet de partenariat ont-ils développé un label social, un code de bonne conduite, des bilans sociaux, une politique en faveur de l'égalité de genre ?** : Non

**Vos partenaires au projet de partenariat participe-t-ils à des programmes d'intérêt social et économique au plan européen, national, régional, local ?** : Oui régional

## 8. Benchmarking

*La question n°8 doit permettre de mesurer les performances sociales, économiques et environnementales.*

**Pensez-vous que ce projet de partenariat en matière d'intégration des populations immigrées et de lutte contre les discriminations négatives a-t-il modifié votre environnement social et économique ?** : Oui car cela a facilité l'insertion de nouveaux collectifs dans notre société. Par conséquent, il améliore l'environnement social et en même temps sert pour la lutte contre la discrimination injuste envers ces groupes.

**Pensez-vous que ce projet de partenariat en matière d'intégration des populations immigrées et de lutte contre les discriminations négatives a-t-il modifié l'environnement social et économique de vos partenaires du partenariat ?** : Oui, pour les mêmes raisons que la question antérieure.

**Grâce au lancement de ce projet de partenariat, avez-vous introduit ou modifié votre politique de responsabilité sociale ?** : Non étant donné la manière de concevoir la politique de responsabilité sociale de l'association, comme il est indiqué dans la question correspondant à cette dernière.

**Grâce au lancement de ce projet de partenariat, vos partenaires au projet ont-ils introduit ou modifié leur politique de responsabilité sociale ?** Non, pour les mêmes raisons que la réponse antérieure.

PROJET B3 – 4000  
66, Rue Coenraets  
B – 1060 Bruxelles  
Tél. : 00/ 322/535.06.82  
Gsm : 00/32/476.918.274

# Fondation pour la Solidarité

**Ce projet de partenariat a-t-il sensibilisé les autorités publiques européennes, nationales, régionales, locales ?** : Oui, principalement au niveau local et régional car cela a permis de mettre en évidence la possibilité de travailler pour ces personnes et réussir avec des petites avancées dans l'amélioration de la situation sociale qui retourne sans doute, dans le bien-être de toute la société.

PROJET B3 – 4000  
66, Rue Coenraets  
B – 1060 Bruxelles  
Tél. : 00/ 322/535.06.82  
Gsm : 00/32/476.918.274